



HABITAT JEUNES

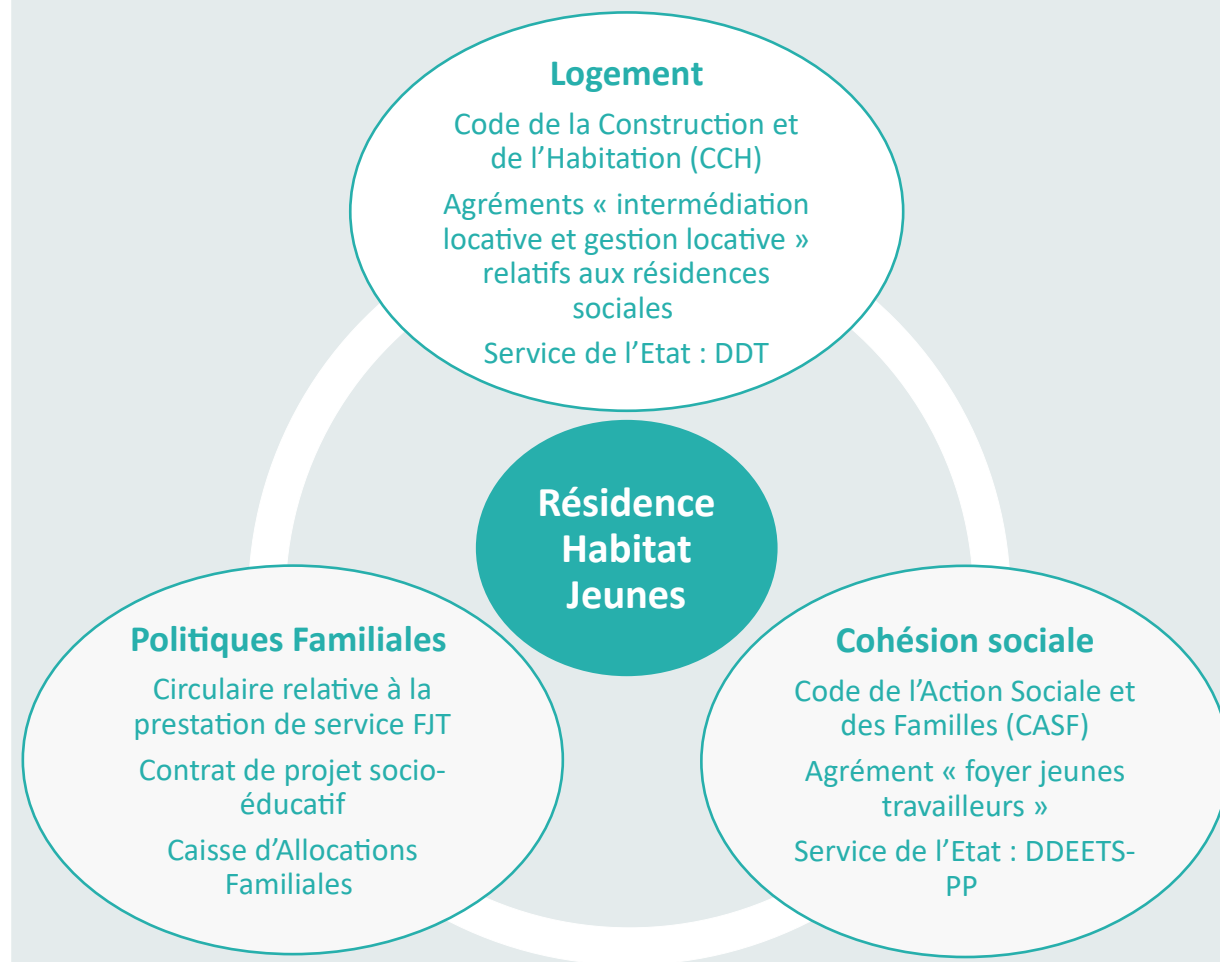
CRLJ – 18 avril 2023



Les résidences Habitat Jeunes / résidences sociales FJT:

- Des établissements sociaux et médicaux sociaux
- Relèvent de deux codes : CCH et CASF
- Une autorisation d'ouverture délivrée par le Préfet de Département précédée d'une procédure d'appel à projet

Du logement très social au croisement des politiques publiques



Habitat jeunes contribue à l'autonomie, la socialisation et l'émancipation des jeunes par l'habitat, afin que ceux-ci construisent leur entrée dans la vie adulte et citoyenne.

Des jeunes :



de 16 à 30 ans

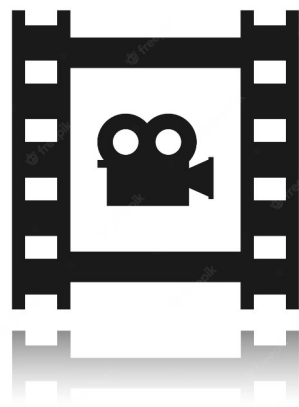
exerçant une activité salariée, en apprentissage ou alternance, en formation professionnelle ou en stage, à la recherche d'un emploi...

Une attention particulière pour les jeunes les plus vulnérables (jeunes sortant de l'ASE, familles monoparentales...)

Les Habitat Jeunes

- Redevance (toutes charges comprises) payable à la fin du mois
- APL majorée sans mois de carence
- Durée de séjour variable (à la semaine, au mois, à l'année)
- Un préavis de départ d'une semaine
- Un logement meublé
- Des services
- Un accompagnement socio-éducatif

CHOISIR HABITAT JEUNES EN 3 MINUTES





En résidences de 15 à plus de 100 places

Composées de logements privés et d'espaces collectifs (laveries, jardins, espaces détente,...)



En diffus dans le parc public et privé

Dispersés dans la ville, le quartier, le territoire

▪ Une approche globale mobilisant tous les leviers de l'émancipation

Accès à l'emploi - Aide à la mobilité – Accès à la santé - Accès aux droits – Culture – Loisirs – Participation et citoyenneté – Découverte du territoire – Création d'activités

▪ Un projet fondé sur la mixité sociale

Qui favorise les rencontres et contribue au brassage social, culturel et intergénérationnel

RESIDENCES, SHAJ ET GRANDS CHIFFRES RESIDENTS

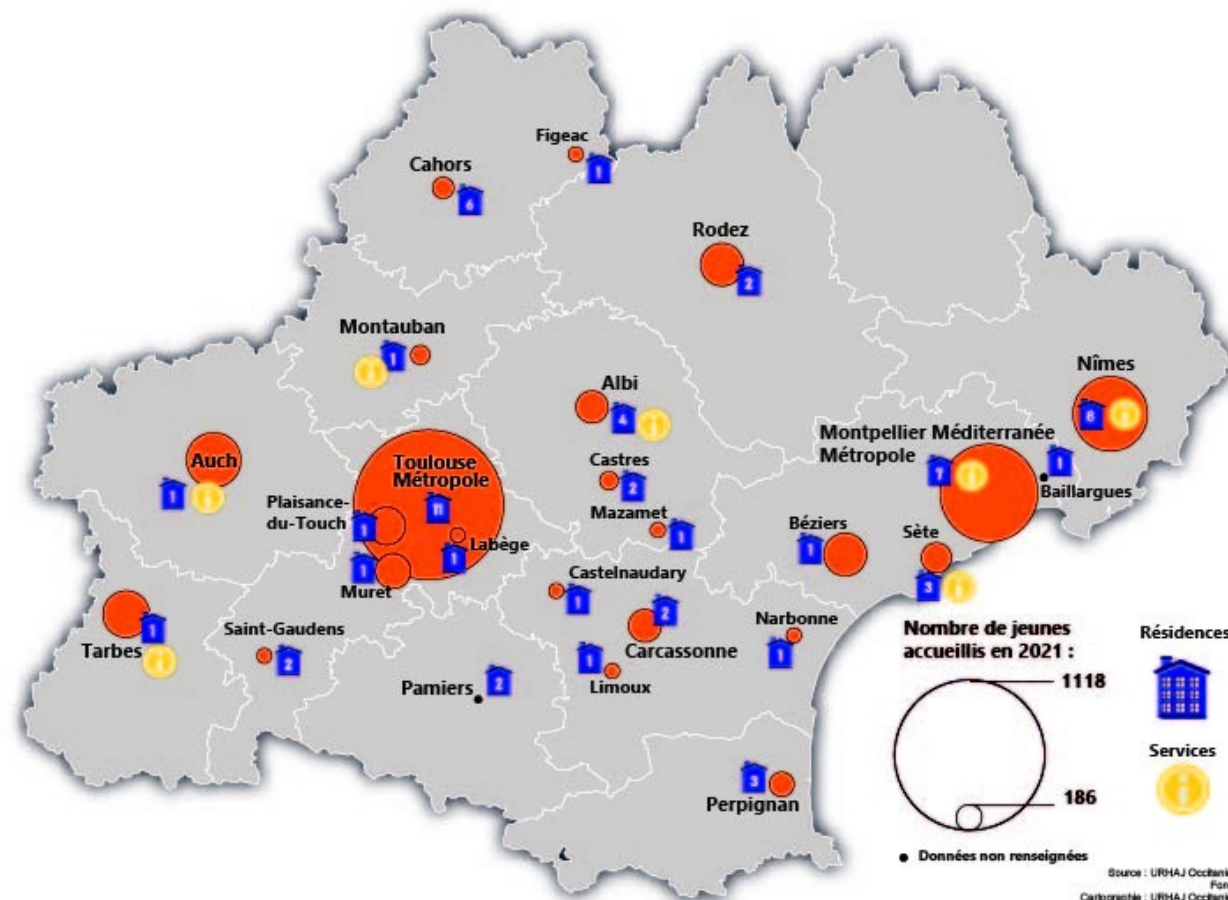


66 résidences et **7** services
logement

6 849 jeunes logés
et 7 600 conseillés en SHAJ

66% de 18 à 25 ans
80% de jeunes niveau scolaire égal
ou inférieur au BAC

65% de jeunes salariés
63% de jeunes ayant moins de 837 euros par mois



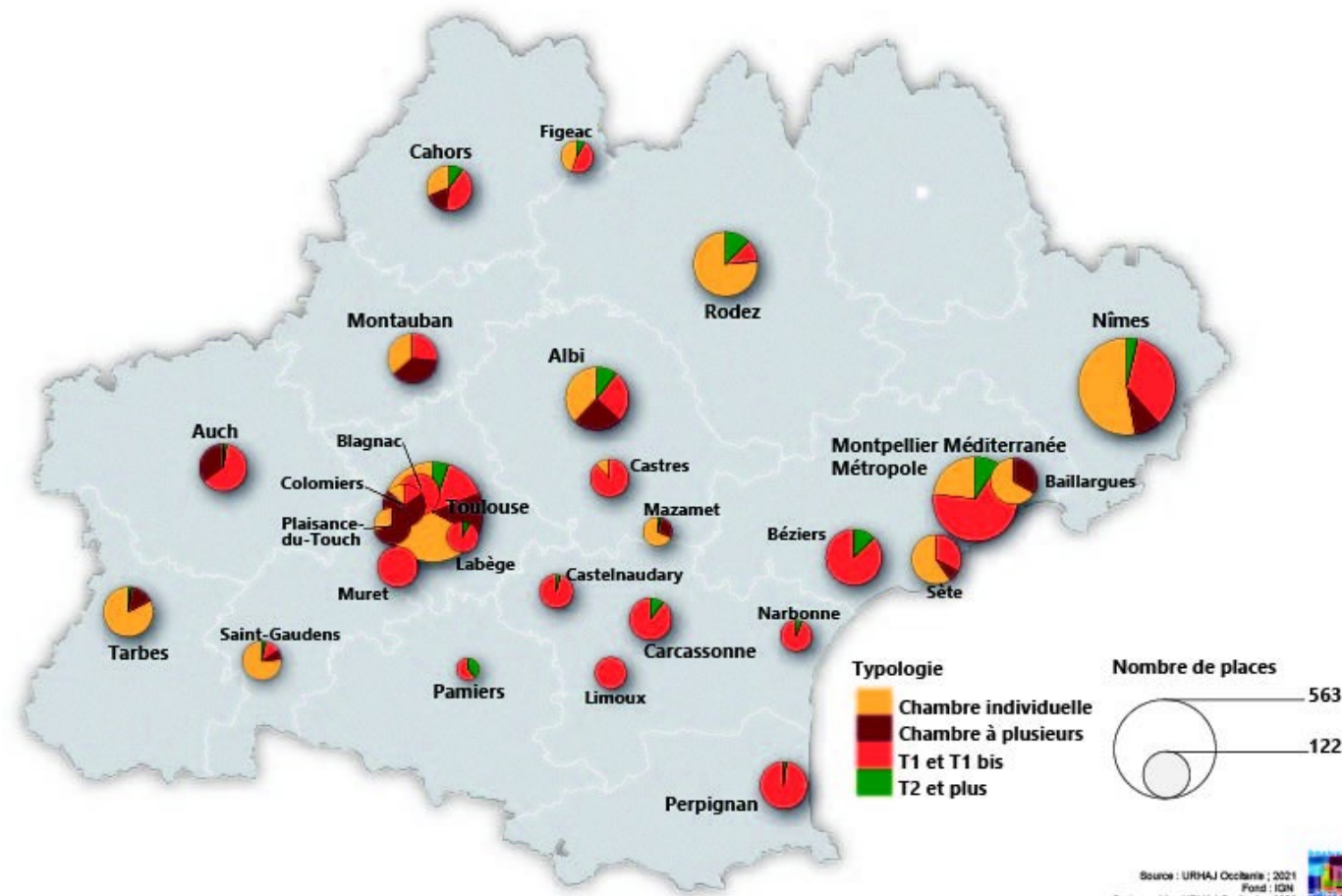
LES LOGEMENTS

3016 LOGEMENTS

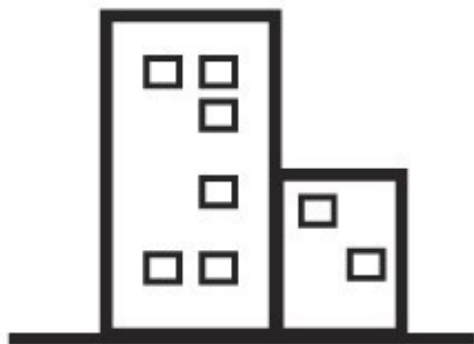
3758 PLACES

88% DE LOGEMENTS INDIVIDUALISES

12% DE LOGEMENTS PARTAGES POUR LE
ALTERNANTS ET LES JEUNES EN SEJOUR
TOURISTIQUES

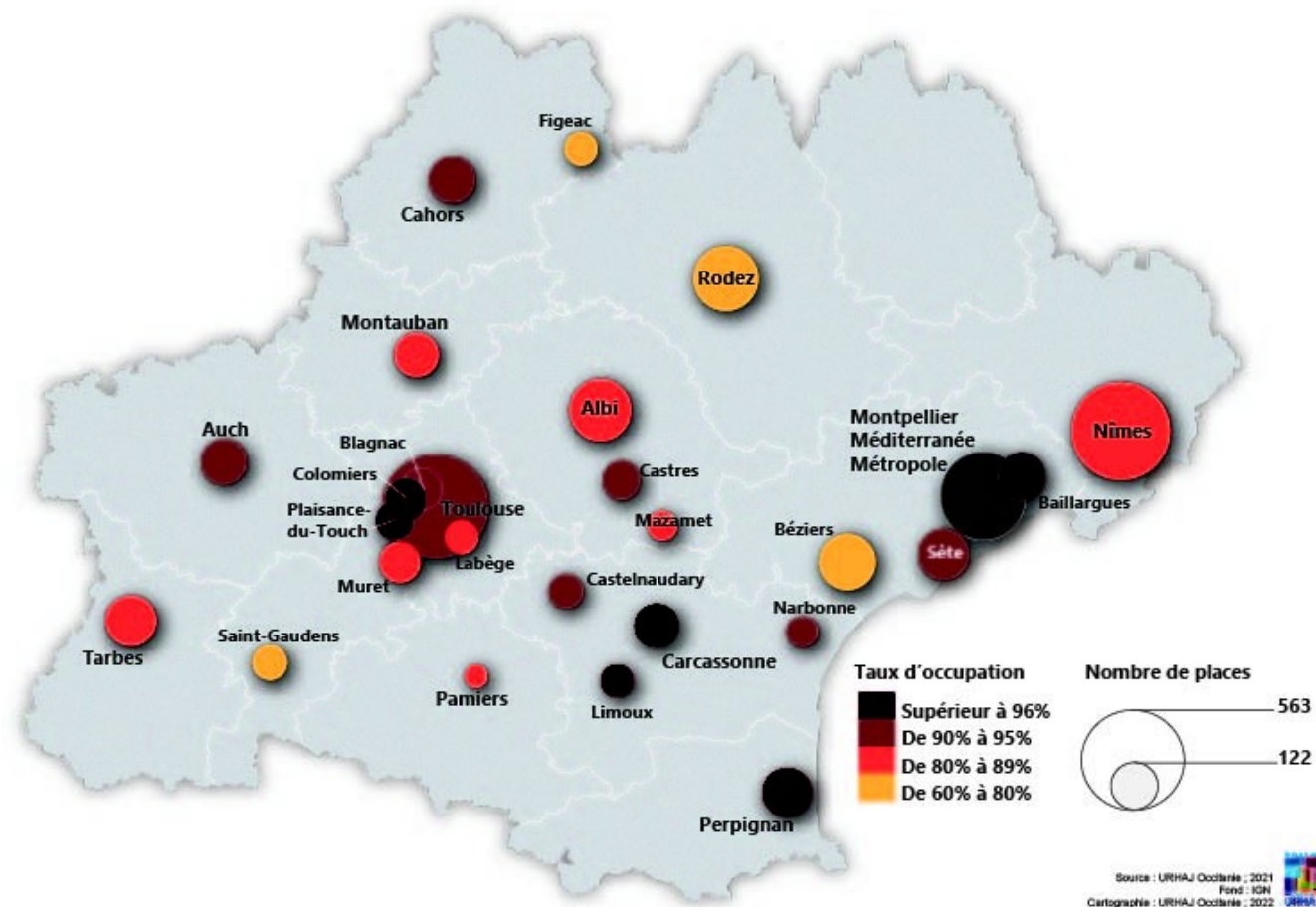


TAUX D'OCCUPATION



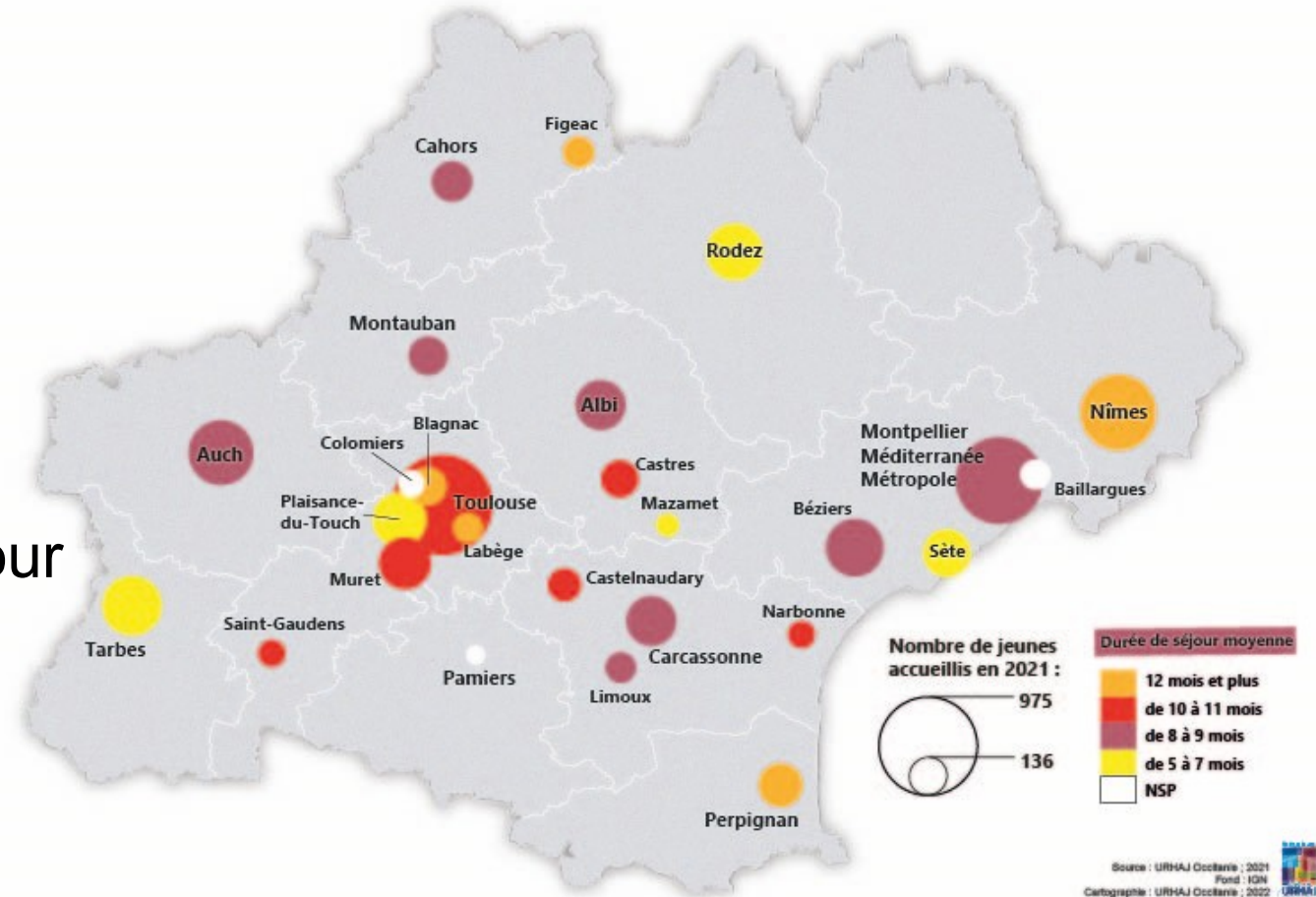
89% de taux d'occupation moyen

12 associations HAJ sur 24 ayant plus de 89% de taux d'occupation moyen

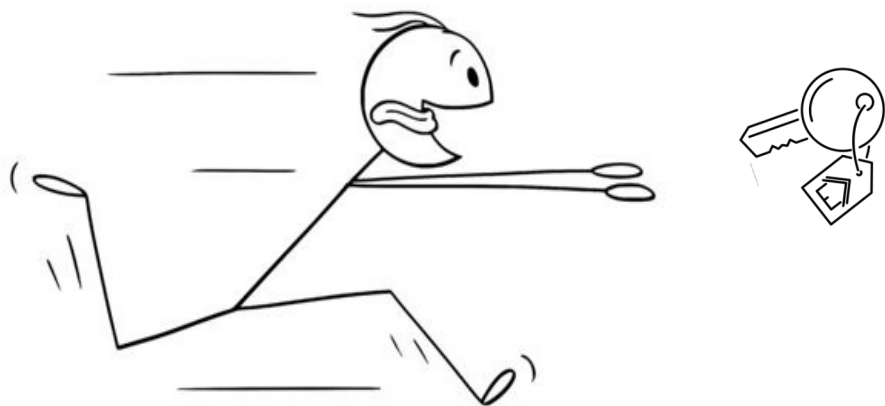


DUREES DE SEJOUR

10 mois de durée de séjour moyenne

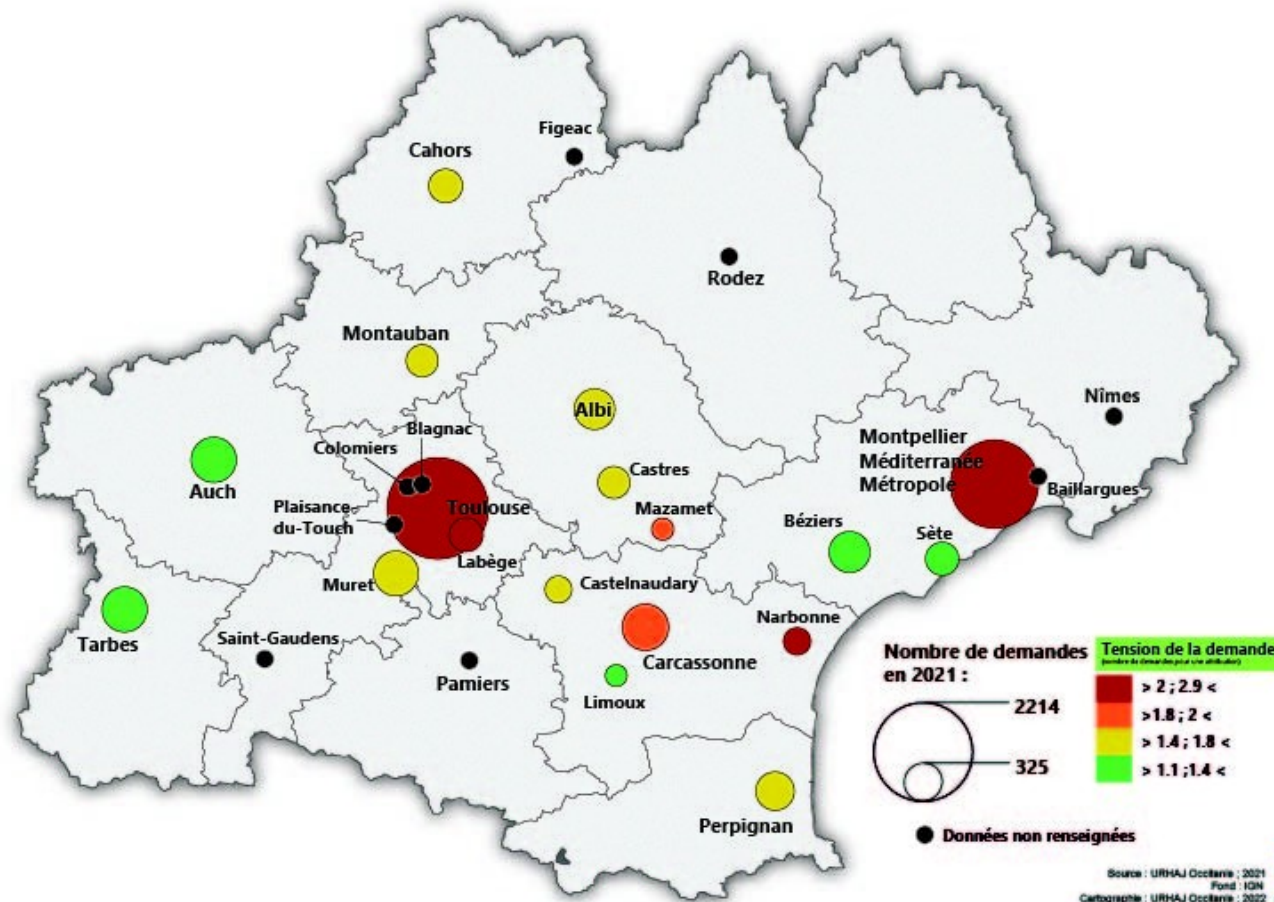


NOMBRE DE DEMANDES ET TENSION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT



30% des demandes n'aboutissent pas au niveau régional

Près de 60% des demandes n'aboutissent pas sur les territoires métropolitains



CONTRIBUER AU DYNAMISME DES TERRITOIRES

Adapté à son territoire d'implantation

Participation à la vie locale

Impact social et économique

« La Ville de Figeac se félicite de ce partenariat avec l'ANRAS qui permet de donner une image dynamique de notre cité et, en permettant l'accueil de cette population de jeunes souvent abandonnés à eux-mêmes, de trouver un lieu d'accueil, de réconfort, de conseils, d'accès pour certains à des droits sociaux qu'ils n'osent pas réclamer, et de convivialité. »

Maire de Figeac

« Je suis très fier d'avoir ce projet sur notre commune. C'est un des maillons essentiels de la réussite professionnelle des jeunes. Sans un outil comme ça, on aura du mal à intégrer et attirer les entreprises. Cela fait partie, dans un parcours résidentiel, de la première étape nécessaire et qui probablement, déclenchera de la sérénité et de l'engagement pour demain pour les entreprises »

Maire de Labège